

**Discours de Jean-Luc MOUDENC,  
Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole  
Président de France Urbaine  
11 septembre 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président de la République, et si vous le permettez,  
Cher Emmanuel MACRON,  
Monsieur le Ministre de la Cohésion des Territoires,  
Mesdames, messieurs les Députés,  
Mesdames, messieurs les Sénateurs,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Vice-président de la Région,  
Monsieur le Vice-président du Conseil départemental,  
Monsieur le délégué interministériel,  
Monsieur le directeur général  
Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

C'est un très grand honneur pour le Conseil municipal de Toulouse et pour moi-même de vous accueillir au Capitole.

Et je ne peux m'empêcher, à cet instant, d'évoquer un souvenir de jeune élu, d'avoir une pensée pour Dominique Baudis, qui fut le dernier Maire de Toulouse à accueillir en ces murs, avec tout le Conseil municipal, un Président de la République ; c'était François Mitterrand, le 29 septembre 1987, il y a presque trente ans jour pour jour. Facétie de l'Histoire, hasard du calendrier.

L'abbé Pierre disait que « *La beauté d'une ville est d'abord (et avant tout) de ne pas avoir de taudis* ». C'est fort de cette réflexion que nous agissons au quotidien, pour créer des synergies entre l'ensemble des acteurs présents, que je remercie chaleureusement, afin de bâtir des solutions pérennes face à l'exclusion.

Cette lutte contre l'exclusion ne peut être efficace qu'en faisant preuve de volontarisme politique. C'est pour cette raison que j'ai souhaité suivre personnellement les questions relatives à la Politique de la Ville. Ce domaine d'action a, pour moi, une signification forte, qui conjugue transformation urbaine et indispensable mobilisation de tous les leviers du développement, humain, social, éducatif, culturel et économique.

Mirail, Reynerie, la Faourette ou Empalot : ces noms si typiquement occitans sont trop souvent perçus comme synonymes d'échec urbain et social.

Pour ma part, au contraire, j'y vois des motifs d'espoir.

Ainsi, avec mes collègues, nous conduisons un projet de renouvellement urbain ambitieux dans le cadre de l'ANRU 1, grâce à un investissement de 775 millions d'euros dont 177 millions portés par la Mairie et la Métropole. Et en même temps, nous avons construit et réhabilité des écoles, de très nombreux équipements publics... Ces quartiers, nous les avons désenclavés en y amenant le métro. L'accompagnement social et notre soutien au tissu associatif représente un effort annuel de 2,4 millions d'euros sur le budget municipal. C'est un niveau d'engagement financier que j'ai décidé de sanctuariser pour toute la durée de la mandature, malgré la baisse des dotations de l'Etat imposée depuis 2015 ou le gel de certains crédits cet été.

Ne versons pas pour autant dans l'angélisme. Tous les efforts entrepris, dont je parle, peuvent être mis à mal par un mal récurrent, l'insécurité. La sanction de toutes les formes de délinquance est la clé de voûte et le préalable de la reconquête

sociale. Loin du réflexe facile de renvoyer systématiquement tout sur l'Etat, la responsabilité pour tout ce qui touche à la sécurité, nous avons pris nos responsabilités en doublant les effectifs de la Police Municipale, en la modernisant et en déployant un plan ambitieux de vidéoprotection. Pour autant, M. le Président de la République, l'Etat n'est pas au rendez-vous des enjeux, malgré l'incontestable qualité d'engagement de ses représentants et de ses agents. Nous disposons de moins d'effectifs de police nationale qu'à Bordeaux. Les Toulousains ont du mal à le comprendre. A quand la création d'une zone de défense pour notre désormais grande région, que la Présidente Delga et moi-même appelons de nos vœux, afin de bénéficier de plus de magistrats, de plus de policiers pour lutter contre le grand banditisme, le trafic de stupéfiants en pleine explosion et les dangers de la radicalisation islamiste ?

L'abbé Pierre complétait également en disant « *La beauté d'une ville, (...) elle est de ne pas avoir de sans logis* ». Et l'on retrouve la seconde caractéristique de l'action que nous menons contre l'exclusion des plus fragiles, sans distinction, qui vivent à Toulouse, dans des conditions parfois extrêmement précaires, à savoir le pragmatisme.

C'est la clé de notre méthode, pétrie de valeurs humanistes, si bien incarnée par mon collègue Daniel ROUGE qui animera cette table ronde. Elle est basée sur notre capacité à nous adapter, sans vouloir construire de grands dispositifs hors-sol que nous imposerions aveuglément. Nous en avons eu un exemple ce matin au Touril, qui accueille 17 femmes seules ou avec leurs enfants, mais l'on peut parler également de la Maison Paléficat, qui accueille 8 jeunes adultes sans résidence stable, de nos 50 logements passerelles destinés à des publics en transition, ou encore de notre dispositif pour les Ressortissants Européens Précaires.

Cette politique porte ses fruits dans un contexte local qui, malgré tout, se dégrade.

Depuis plusieurs années, le nombre de personnes en demande d'hébergement d'urgence appelant le 115 ne cesse d'augmenter.

En 2016, ce ne sont pas moins de 9 181 personnes qui ont demandé une mise à l'abri au 115.

Cette augmentation concerne principalement les familles avec enfants, dont le nombre a doublé en 5 ans, et il est devenu, ce nombre-là, plus élevé que celui des hommes isolés.

Cette augmentation du nombre des familles avec enfants est essentiellement due aux effets des crises économiques et migratoires. Nous observons une augmentation des arrivées de familles de demandeurs d'asile et de migrants, fuyant des pays en guerre ou des persécutions. Cette tendance se poursuit de manière accrue sur le premier semestre 2017, avec en moyenne 25 nouvelles familles par semaine ! Et même si l'offre d'hébergement est en augmentation, elle reste insuffisante. En juillet dernier, vous indiquiez à Orléans que vous ne souhaitiez « *plus personne dans les rues d'ici la fin de l'année* ». Je communique sans réserve à votre vœu mais je crains que cet objectif ne soit pas atteint ; du moins à Toulouse, dans un si bref délai.

A Toulouse, il est impensable que la 4<sup>e</sup> ville de France connaisse camps et bidonvilles. En 2014, 1345 personnes, des mineurs pour presque la moitié, vivaient dans des conditions indignes de notre République.

Il n'y a pas de fatalité à cela. Nous avons entrepris le démantèlement progressif des bidonvilles et des squats, malgré l'immensité de la tâche. S'il appartient à l'Etat de recentrer l'hébergement d'urgence, nous avons fait le choix d'expérimenter une nouvelle stratégie pour accélérer l'accès au logement des ménages les plus fragiles, en renforçant l'accompagnement social. Depuis 3 ans, les équipes de la mairie, en coopération étroite avec les services de l'Etat, les associations, les bailleurs sociaux, se mobilisent pour proposer à ces ménages des solutions de relogement en diffus avec un

accompagnement social spécifique qui permet de les amener progressivement vers le droit commun. Notre vigilance est particulière sur la scolarisation des enfants.

\*\*\*\*\*

Toutes ces initiatives ciblées sur le logement des plus fragiles ne peuvent être durables sans un développement fort du logement social en général. C'est pourquoi, avec mon collègue Président de Toulouse Métropole Habitat, Franck BIASOTTO, j'espère que vous confirmerez cette orientation et que vous conforterez l'objectif des 25%.

Cependant, pour certaines communes, la date de 2025 est irréaliste malgré la bonne volonté des élus: je plaide pour que leur soit accordé davantage de temps pour atteindre l'objectif des 25%, mais dans des conditions qui ne doivent pas laisser les récalcitrants décélérer leur effort à court terme. C'est pourquoi, en vue de la prochaine loi d'orientation sur le logement, il serait opportun d'abroger sans tarder le décret du 5 mai dernier, curieusement promulgué deux jours avant votre élection, qui sème la confusion et donne lieu à des applications divergentes d'une région à l'autre.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président de la République, Toulouse a été précurseur en matière de Libertés Locales. Nous y sommes très attachés. Depuis 828 ans, nous avons le droit de choisir les élus que nous voulons pour gérer notre vie quotidienne. Toulouse a donné à la France cet exemple-là, 600 ans avant la prise de la Bastille. C'est un droit acquis de haute lutte, et nous y tenons beaucoup.

Or, avec la mise en œuvre de la fin du cumul des mandats, que j'approuve, notre pays écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire politique. Aucun représentant d'un exécutif communal ou intercommunal ne pourra désormais siéger au Parlement, et donc participer directement à l'élaboration de la loi ou au contrôle du gouvernement. Cette réforme bouleverse, en réalité, toute notre organisation politique. Vous en avez pris

la mesure en donnant suite à une proposition de France Urbaine, et d'autres, de créer une instance de dialogue spécifique entre l'Etat et les Collectivités afin que nous puissions nous prononcer en amont sur toutes les réformes qui nous concernent. Un dialogue fondé sur le contrat et l'évaluation.

La Conférence nationale des territoires se veut le lancement d'un processus de dialogue construit et confiant entre l'Etat et les collectivités territoriales. Alors, je vous dis, ne brisons pas, ne brisez pas cette confiance !

Comment convaincre mes collègues élus de la sincérité de votre démarche si, en même temps, nous apprenons par la presse ou le journal officiel des décisions unilatérales qui impactent au premier chef les collectivités locales?

Je comprends bien que cela n'est certainement pas le fruit de vos intentions. Alors je vous dis, ne laissez donc pas la technocratie précipiter les décisions à votre place !

Et nous, nous ne voulons pas devenir de simples spectateurs de votre politique car nous pensons pouvoir en être des partenaires.

Ainsi, pour les choix qui vont être annoncés en matière de logement, il est important que le Gouvernement dialogue avec les Associations d'élus avant l'adoption de la nouvelle loi en Conseil des Ministres.

\*\*\*\*\*

Un de mes amis et mentors, qui fut le grand ministre de la reconstruction et du logement de la France d'après-guerre, Eugène Claudius Petit, avait dit en son temps que *« L'aménagement du territoire, c'est la recherche d'une meilleure répartition des hommes (...) faite dans la constante préoccupation de donner aux citoyens de meilleures conditions d'habitat, de travail, de plus grandes facilités de loisirs et de culture. »*

Plus que jamais, il est nécessaire de conforter les élus locaux dont un rôle majeur est de témoigner auprès de l'Etat de la réalité vécue sur le terrain, de la vie quotidienne des Français.

Monsieur le Président de la République, en guise de conclusion, je voudrais rappeler ces quelques lignes d'Antoine de Saint-Exupéry, pionnier de l'aéropostale, et extraite de « Vol de nuit » :

*« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche. Il faut les mettre en œuvre et les solutions viennent. »*

Je vous remercie de votre attention.